

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15 \(20\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Gaston Ganault, 29 avril 1880](#)

Jean-Baptiste André Godin à Gaston Ganault, 29 avril 1880

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (20)

Collation 1 p. (455v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Gaston Ganault, 29 avril 1880, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50163>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [29 avril 1880](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Famelistère

Destinataire [Ganault, Gaston \(1831-1894\)](#)

Lieu de destination Laon (Aisne)

Scripteur / Scribeur [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur l'ajout d'une délibération du conseil général de l'Aisne à la brochure de Godin [sur le chemin de fer de Wassigny à Guise].

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Chemins de fer](#), [Édition](#), [Imprimerie](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Quin 97 Avril 50

Mon cher ami

J'envoie la lettre dans
copie et jointe à L'archevêque,
craignant que il ne se
glisse un malentendu sur
vous la composition de la
brochure.

Comptez vous que il soit
bien question de joindre la
délibération du Conseil
général à cette brochure.

Le lecteur ne pourra
faire de la discussion qui a
eu lieu. se rendre compte
des motifs de cette déli-
beration. Pour moi, je n'en
sais pas plus d'utilité

La laison a nos reflé-
xions de voir son dévouement,
mais naturellement cette
délibération ne pourrait
venir que à la fin de la
brochure.

Je n'ai pas mis dans
toute la délibération de la
Commission d'enquête.
Ce sont des questions de fait
que nous avons à porter
devant le ministre et non
des appréciations.

Très bien votre

Barthélemy